Avignon, le 28 novembre 2017

Déclaration liminaire des représentants des personnels de SOLIDAIRES , de la CGT et de la CFDT élus au Comité technique local.

Monsieur le DDFiP de Vaucluse,

Nous vous avons exposé à de nombreuses reprises la situation complètement dégradée des services de la DDFiP de Vaucluse.
Les agents, essorés par des années de diminution drastique des effectifs, s'échinent à faire tourner une machine que les dirigeants successifs s'acharnent à détruire et sont épuisés.

Suite à la Loi de Finances et aux mesures de restructurations, pour le Vaucluse, en 2018 ce sera :

– encore une trésorerie de proximité qui fermera en milieu rural, celle de Mormoiron. Cela s'ajoutera aux fermetures récentes de Gordes, Cadenet et Pernes.

– encore des emplois supprimés : 11 qui s'ajoutent à la quinzaine par an depuis 10 ans (au total >160 postes supprimés sans compter les 25 postes laissés vacants par la faiblesse des recrutements).

– Des réorganisations de missions qui éloignent l'usager de son administration et qui génèrent, mal être au travail et anxiété chez les agents.

Dans la continuité des mouvements sociaux des mois d'octobre et novembre 2017, nous vous demandons de porter les revendications et doléances suivantes :

Vers le ministre Darmanin :

- Nous refusons la mise en place du jour de carence dans la fonction publique et à la DGFiP en particulier. Par le passé, l'inefficacité de cette mesure a été démontrée.
- Nous exigeons une compensation pérenne, complète et fixe de l'augmentation de la CSG et ce pour les agents actuellement en poste et à venir.
- Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois.
- Nous exigeons la reconnaissance de la technicité et de l'engagement des agents de la DGFiP à travers un plan de qualification ministériel digne de ce nom et une revalorisation immédiate des grilles indiciaires.
- Nous exigeons le dégel de la valeur du point d'indice.

Vers le Directeur Général Parent :

- Nous refusons la dégradation des conditions de mise en œuvre des concours (nombre de candidatures, jour de concours, volume des promotions par concours,etc.),
- Nous exigeons l'arrêt des réorganisations et des fermetures de services
- Nous exigeons le comblement des postes vacants
- Nous exigeons le retour aux droits syndicaux dits dérogatoires qui sont un minimum nécessaire à la défense des agents,
- Nous exigeons le maintien de règles de mutation protectrices pour les agents,
- Nous exigeons du directeur général de défendre la DGFiP (et ses agents) au lieu de planifier et d'organiser son démantèlement.

Nous demandons un signe fort du directeur général et du ministre par l'abandon des projets destructeurs et l'ouverture de réelles négociations avant le terme de l'année.